



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BERTRANGE	SEANCE PUBLIQUE DU 27 SEPTEMBRE 2024 <i>Date de l'annonce publique : 20.09.2024</i> <i>Date de la convocation des conseillers : 19.09.2024</i>
<p><i>Présents :</i> Mme Monique SMIT-THIJS, bourgmestre, MM. Youri DE SMET et Frank COLABIANCHI, échevins MM. Frank DEMUYSER, Guy WEIRICH, Marc LANG, Mmes Nadine SCHARES, Francine MORO- OLIVEIRA COSTA, M. Marc RAUCHS, Mmes Yolande SCHUSTER et Nadine PHILIPPE, conseillers, M. Georges FRANCK, secrétaire</p> <p><i>Excusés :</i> M. Roger MILLER, conseiller, a donné procuration à Mme Yolande SCHUSTER, pour voter en son nom (sauf pour les points 03.C et 9) et Mme Gabriella DAMJANOVIC a donné procuration à Mme Nadine SCHARES pour voter en son nom (sauf pour les points 03.C et 9), conseiller</p>	

**08.D-1 LOTISSEMENT DE TROIS PARCELLES SISES A BERTRANGE, RUE DE LA
PETRUSSE/RUE DES CHAMPS, EN 7 LOTS**

Le conseil communal,

Vu l'article 29(1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,

Vu la délibération du 10 janvier 2019 portant approbation du projet d'aménagement général, parties écrite et graphique, approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 19 juillet 2019 et par Madame la Ministre de l'Environnement du 23 mai 2019,

Vu la demande présentée par le bureau de géomètres Terra G.O. pour le compte des dames Elise JACOBY et Sylvie WIES, en obtention de l'autorisation de lotir trois parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de la Pétrusse » et « rue des Champs », en 7 lots en vue de leur affectation à la construction,

Vu le plan de lotissement de l'Administration du cadastre et de la topographie, référence 2024043BERT, échelle 1/250, dessiné en date du 28.01.2024,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

Après avoir délibéré conformément à la loi,

avec toutes les voix :

1. approuve la demande présentée par le bureau de géomètres Terra G.O. pour le compte des dames Elise JACOBY et Sylvie WIES, en obtention de l'autorisation de lotir trois parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de la Pétrusse » et « rue des Champs », en 7 lots en vue de leur affectation à la construction,
2. invite le collège échevinal de procéder à la publication de la présente délibération conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 1^{er} octobre 2024

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 27 septembre 2024 portant approbation de la demande de lotissement présentée par le bureau de géomètres Terra G.O. pour le compte des dames Elise JACOBY et Sylvie WIES, en obtention de l'autorisation de lotisser trois parcelles sises à Bertrange, au lieu-dit « rue de la Pétrusse » et « rue des Champs », en 7 lots en vue de leur affectation à la construction, a été publiée et affichée à partir de ce jour.

Bertrange, le 4 octobre 2024



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre



Georges FRANCK
Secrétaire